

ARRÊTÉ N°2026-DRJH-026

--

PORTANT DELEGATION DE FONCTIONS A MADAME IRÈNE DAUTREY

Le maire de la ville d'Auxerre,

Vu l'article L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°CM-2026-003 fixant à 12 le nombre d'adjoints ;

Vu la délibération n°CM-2026-004 portant sur l'élection des adjoints;

Considérant que Madame Irène DAUTREY a été élue 6^{ème} adjointe ;

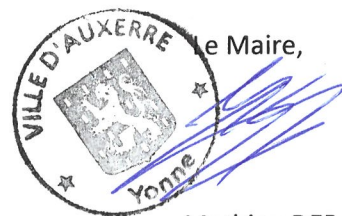
Arrête,

ARTICLE 1er : Madame Irène DAUTREY est nommée 6^{ème} adjointe en charge de la Culture.

ARTICLE 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera remise à :

- Irène DAUTREY,
- La Direction Générale des Services
- La Direction de la Culture, sport et vie associative
- La Trésorerie

Le 11 mai 2026



Mathieu DEBAIN